

Cher-e-s Collègues,

Bonjour à celles et ceux que je n'ai pas salué.

J'ai mis, à votre disposition depuis un peu plus d'un mois, une série d'articles sur un blog dont je vous ai donné l'adresse, et je vous ai envoyé un courriel de synthèse, il y a une semaine.

Permettez-moi donc de ne pas m'étendre sur la vision que j'ai des atouts et des leviers à actionner pour développer cette région.

Je souhaite plutôt m'arrêter sur l'organisation de notre CESER d'aujourd'hui qui préparera celui de demain.

Notre assemblée doit être immédiatement en capacité de travailler efficacement, même si sa composition actuelle n'est pas la meilleure qu'on aurait pu souhaiter.

Je vous propose trois mots clés : **collégialité, force, visibilité.**

Concernant notre projet de RI, nous avons manqué de temps pour lui donner une dimension suffisamment régionale. Je ne proposerai pour autant pas de le modifier outre mesure, ce projet de RI ayant été uniquement conçu comme une base de travail. Rien ne nous empêche donc d'aller au-delà.

C'est pourquoi, comme je ne suis pas rigide, en plus des 3 Groupes de Travail permanents, je proposerai d'expérimenter et de créer des pôles de compétences. Je vous donne cinq exemples pour me faire mieux comprendre :

- Dans les travaux communs de nos 3 CESER, nous avons proposé à la Région de créer un « Haut Comité régional à l'Industrie » : excellente idée. Mais je vous proposerai de créer cette structure nous-mêmes, sans attendre, en interne du CESER, par le biais d'un pôle de compétences.
- De la même manière, je parlais de nos richesses agricoles, sylvicoles, viticoles et brassicoles. Je pense que nous nous accorderons pour considérer que notre région est une exception en la matière. Pourtant, ces activités sont noyées dans une de nos commissions. Je propose donc de créer également un pôle de compétences dans ce domaine, et peut-être dans d'autres.

Pour moi, un pôle de compétences est un groupe conséquent, respectant les équilibres collégiaux et territoriaux, ouvert sur les acteurs extérieurs comme nous le faisons auparavant. Il est présidé par l'une ou l'un des membres du bureau, avec un comité de pilotage et des moyens humains dédiés. Il pourra créer, en son sein, des groupes de travail ad hoc pour mener des travaux dont l'engagement sera soumis à l'aval du bureau.

Dans le même ordre d'idée, je propose que les membres des trois commissions territoriales concernées par l'environnement se réunissent en groupe de travail régional, présidé par le –la VP qui aura été désigné-e, pour engager des travaux liés à la transition écologique.

De la même manière, nos 3 commissions territoriales consacrées aux finances se réuniront en groupe de travail pour, avec l'aide d'un outil numérique et de moyens humains, proposer une analyse annuelle des capacités financières de la région, y compris avec une dimension prospective.

Tout cela n'est pas exhaustif : nous pourrons d'ailleurs aussi réunir ensemble nos 3 commissions « Territoires » pour travailler sur les équilibres territoriaux, notamment le Pacte de la ruralité qui vient d'être adopté par le CR.

Notre bureau doit être le véritable organisateur et décideur, à la fois de nos travaux mais, plus largement, de nos activités que je propose de développer au-delà de nos avis et rapports.

Je propose d'ailleurs que le bureau se réunisse environ tous les 2 mois, et qu'il ait régulièrement un débat sur la conjoncture en matière économique, sociale et environnementale. Pour cela, notre groupe de travail permanent sur la conjoncture pourrait préparer un avis bimestriel, évidemment pas toujours sur le même type d'indicateurs. Et c'est le bureau qui validerait cet avis à chacune de ses réunions.

Je souhaite également que les réunions du bureau se décentralisent et qu'elles fassent, le plus souvent possible, l'objet d'une rencontre avec des acteurs de terrain, ce qui nous permettra de mieux appréhender les réalités de notre région.

Avec les 36 VP, je vous propose, non pas une présidence, mais une co-présidence, avec un maximum de composantes.

Nous devons préparer le CESER à travailler sur l'évaluation des politiques publiques territoriales, mais aussi sur l'évaluation de ses propres travaux, ce qui, d'une part, le placera dans les meilleures conditions d'un travail de qualité et, d'autre part, le mettra en capacité de démontrer l'utilité du CESER.

Et puis, il nous faut un CESER communicant, travailler avec la presse, le sortir de ses murs, en organisant des colloques, des CESAGORA, des visites de terrain, des rencontres avec nos collègues des Conseils de développement, en travaillant avec les organismes, notamment pour ce qui concerne les personnes en situation de pauvreté et de précarité, en utilisant mieux l'outil internet pour nous ouvrir, y compris au grand public, et en prenant des initiatives novatrices pour montrer l'utilité du CESER. C'est aussi dans ce cadre que je propose de reprendre l'idée d'un Prix régional des solidarités rurales qui a montré tout son intérêt.

Je vous propose d'avoir des rencontres régulières avec les organisations de la Société civile que nous représentons, parce que le CESER a besoin de tisser des liens plus forts avec elles. Et je proposerai que le secteur associatif s'organise au sein du CESER pour prendre plus de force. Je proposerai d'ailleurs qu'une VP suive cela plus particulièrement.

Nous devons également travailler sur l'égalité, en particulier entre les femmes et les hommes, d'une manière générale comme cela s'est fait en Lorraine, mais aussi pour préparer le futur CESER.

Cher-e-s Collègues, j'insiste sur le fait que je ne suis pas le candidat d'un camp, d'un collègue, et encore moins d'une organisation. Je vous propose d'être l'animateur d'une assemblée, dans toutes ses composantes, avec, pour principes, la tolérance mutuelle et le respect des autres et de nous-mêmes.

Tous ensemble, par notre investissement individuel et collectif, sans exclusive, nous devons travailler à l'amélioration matérielle et morale de la population de l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine :

- En soutenant le Conseil régional pour faire naître cette région ;
- En créant un CESER novateur, dynamique, audible et visible ;
- En travaillant au développement d'une cohésion régionale dans les réseaux d'acteurs de la société civile.

Je vous remercie.